



Séance du 24 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 26
Date de la convocation : 18 mars 2025
Date d'affichage : 01 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Étaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – Y. TESTON – P. PARISOT – T. SCHLUMBERGER – O. HOUILLON – A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : G. SALVI donne pouvoir à O. HOUILLON – S. TETOT donne pouvoir à R. KIFFER – C. LAMBOLEY donne pouvoir à G. BRIOT – V. TRARI MEDJAOUI – S. LAMBERT donne pouvoir à P. PARISOT – B. GRANDJEAN donne pouvoir à T. SEGUIN – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE – M. FAIVRE donne pouvoir à B. PY

Excusée : D. RANOUX

Absents : C. AMAROT HOUSSARD – P.E. PHEULPIN

Monsieur Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2025/03/24

Tarif de location de la salle des associations et règlement de location

Afin de répondre à la demande d'usagers souhaitant bénéficier d'une salle plus petite que la salle des fêtes, il est proposé de louer la salle des associations au prix de 100 € pour une journée et 150 € pour un weekend.

Il est également proposé de voter le règlement de location correspondant.

Le Conseil Municipal, à la majorité avec 1 ABSTENTION (M. IPPONICH) et 22 POUR :

- VALIDE les tarifs de location de la salle des associations à 100 € pour 1 jour et 150 € un weekend,
- VALIDE le règlement de location correspondant.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE